

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 5 décembre 2024**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	07
- votants	08

Date de convocation : 29/11/2024

Date d'affichage : 29/11/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq décembre deux mil vingt-quatre à 18 h 40.

Présents :

Mmes ARSAC Pascale — RENARD Brigitte  
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –  
DI BENEDETTO Vincent

Absents excusés :

Mr VERNERET Jacques pouvoir à Mr COEUILLET Christophe  
Mme PERRIN Marie-Josèphe

Absent non excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Décision de vente et de délivrance de bois sur pied**

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de la lettre de M. Esteller Didier de l'Office National des Forêts en date du 16 septembre 2024, par laquelle il nous propose :

**- la délivrance de la coupe pour les besoins de l'affouage dans la parcelle n° 3 (partie) pour 0,85 Ha & parcelle n°4 (partie) pour 0,75 Ha de la forêt communale de Portes-En-Valdaine**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide pour l'exercice 2024 :

**-la délivrance en nature des produits dans la parcelle n°3 (partie) pour 0,85 Ha & parcelle n°4 (partie) pour 0,75 Ha de la forêt communale de Portes-En Valdaine**

En cas d'affectation entre les bénéficiaires de l'affouage, une délibération complémentaire sera prise pour préciser les conditions de cet affouage.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

